



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense nationale

Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de maintenance M-2007/14

Carte Oberthur ID-One ePass 64K : application ID-One ePass 64K v1.0 masquée sur les composants Philips (NXP) P5CD036VOP et P5CD036VOQ

Certificat de référence : 2007/06

Paris, le 11 juillet 2007

*Le Directeur central de la sécurité des
systèmes d'information*

Patrick Pailloux
[ORIGINAL SIGNE]



Références

- a) Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance
- b) "E-PASSPORT Security Target" ref : FQR 110 3435 rev : 1-AF date : 19/02/07
- c) Rapport de certification 2007/06 - Carte Oberthur ID-One ePass 64K : application ID-One ePass 64K v1.0 masquée sur les composants Philips (NXP) P5CD072/V0P et P5CD072/V0Q, 23 mars 2007, SGDN/DCSSI
- d) Impact Analysis Report IdOneE-pass 32K, FQR : 110 3701 Edition 1, 02/04/2007

Identification du produit maintenu

Le produit maintenu est le passeport électronique « Carte Oberthur ID-One ePass 64K : application ID-One ePass 64K v1.0 masquée sur les composants Philips (NXP) P5CD036VOP et P5CD036VOQ » développé par Oberthur Card Systems SA.

Description des évolutions

L'application e-passport est embarquée sur les composants P5CD036VOP et P5CD036VOQ qui sont identiques aux composants P5CD072/V0P et P5CD072/V0Q aux configurations des tailles de mémoires EEPROM près, comme précisé dans le rapport de certification du BSI. Le code source de l'application a été légèrement adapté pour prendre en compte la différence de taille des mémoires EEPROM. La nouvelle référence du code en gestion de configuration est : « FINAL_LDS1_7_36K_VERSION_1_0 ».

Fournitures impactées

Les fournitures impactées sont les suivantes :

- le code source ;
- la liste de configuration.

[CONF]	Bison Configuration list, référence : FQR : 110 3738 Edition 2, 11/06/2007
--------	--

Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 1999 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique jusqu'au niveau ITSEC E6 et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, ref. CCIMB-2004-02-009, version 1.0, February 2004 ».

¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

² Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.